

# La formation en santé-sécurité, un incontournable en prévention

**La formation continue est obligatoire pour certaines professions. La formation en entreprise va de pair avec le développement professionnel pour améliorer la performance du personnel et celle de l'organisation. Cependant, qu'en est-il de la formation en santé-sécurité offerte en milieu de travail?**

Bien entendu, il ne suffit pas d'informer les travailleurs sur les risques reliés à leur travail. Il faut aussi assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés pour qu'ils soient en mesure de réaliser leur travail de façon sécuritaire. Voilà ce que dit la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.

Les obligations légales sont un excellent point de départ pour amorcer une réflexion sur la formation en santé-sécurité. Dans cette édition, vous trouverez d'ailleurs deux articles sur les obligations de formation : l'un visant les entreprises de compétence provinciale et l'autre, celles de compétence fédérale.

Parmi les obligations de formation spécifiques, il y a celles entourant la gestion des matières dangereuses. L'un de nos articles répondra à vos questions, afin de faciliter votre transition du SIMDUT 1988 vers le SIMDUT 2015.

Cibler un besoin en particulier et ponctuel, c'est bien. Toutefois, ne serait-ce pas mieux d'avoir une vision stratégique de la formation en santé-sécurité? C'est ce que vous propose l'article sur l'identification judicieuse des besoins de formation. Planifier la formation, prévoir un budget, choisir les formateurs et évaluer les acquis en fonction des résultats désirés, telles sont les tâches du gestionnaire. De son côté, le superviseur est appelé à assurer l'information et la formation des travailleurs à leur embauche, lors de l'intégration à leur poste de travail et de façon continue. Le suivi ou le *coaching* est une étape cruciale dans la formation. Il permet de rectifier le tir et de remettre le train sur les rails.

La formation en santé-sécurité dans une entreprise ne doit pas reposer sur les épaules d'une seule personne. Il doit y avoir une orientation de la haute direction. Il doit y avoir un programme à long terme, de même que les ressources financières et humaines à sa réalisation. Les rôles et les responsabilités des parties doivent également être définis.



La meilleure façon de mettre en place un programme de formation en santé-sécurité consiste à impliquer les travailleurs dès le départ. En favorisant leur participation, vous contribuez ainsi à renforcer une culture de prévention dans votre entreprise. Après tout, n'est-ce pas le but de la formation en santé-sécurité d'éviter les lésions professionnelles?

Gardons en tête que la santé-sécurité au travail est un tout et que chaque activité compte. Le programme de formation du personnel est un incontournable en prévention. Bien déployée au sein de votre entreprise, la formation en santé-sécurité constitue un solide filet de sécurité!

C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à lire notre dossier spécial sur la formation en santé-sécurité. À la suite de votre lecture, vous vous demanderez peut-être par où commencer. Afin de vous situer à l'égard de vos besoins de formation, prenez le temps de remplir notre questionnaire mettant en lumière quelques-unes de nos formations en prévention.

Pour vous accompagner dans votre programme, le Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec est fier de vous offrir un grand nombre de formations pratiques de haute qualité. Visitez notre site Web au [www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca) pour tous les détails.

Bonne lecture!